



REGION  
HAUTE  
NORMANDIE

Monsieur DEISS  
Directeur de GPMR  
34, boulevard de Boisguilbert  
BP 4075  
76022 ROUEN Cedex 3

JULIEN DUGNOL

CONSEILLER RÉGIONAL

PRÉSIDENT DE LA COMMISSION TRANSPORTS

Grand-Couronne, le lundi 12 mars 2012

Monsieur le Directeur, *Cher Philippe*

Lors de mes audiences, j'ai reçu Monsieur LEBRUN, Président de l'association de défense des berges de Seine.

Au cours de cet entretien, nous avons abordé la question du projet d'implantation du parc photovoltaïque de Sahurs que le GPMR envisage.

Monsieur Lebrun m'a fait part des nombreuses inquiétudes des populations de Sahurs, La Bouille et Caumont quant à la réalisation de ce projet. Elles craignent notamment, que ce parc altère la qualité et la beauté des sites et paysages ruraux environnants, et qu'il restreigne la surface des terres agricoles cultivées cela en opposition aux préconisations faites par la loi Grenelle de l'environnement.

Ainsi, je pense qu'il serait utile que vous puissiez rencontrer cette association afin d'exposer le projet et répondre aux interrogations, nombreuses et légitimes, des habitants.

Si ce projet devait voir le jour, il devrait, selon moi, respecter scrupuleusement l'avis des populations concernées. L'énergie est un bien particulier qui ne saurait être réduit à une marchandisation comme les autres. De fait, je pense que ce parc photovoltaïque doit tenir compte des intérêts de toutes les parties prenantes. Nous devons veiller à ce que l'esprit d'équité préside dans la mise en œuvre de ce projet.

Je suis, bien évidemment, disposé à participer à cette rencontre.

Dans l'attente de vous lire

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées

*Bien cordialement*

Julien DUGNOL  
Conseiller Régional de Haute-Normandie  
Président de la Commission Transports